

Monistro liens

Magazine
municipal d'information

www.mairie-monistrol-sur-loire.fr

Septembre 2023 - N°19 -



Vie municipale

Une nouvelle voirie pour
la rue de Chabron



Vie municipale
Travaux en régie



Culture
La nouvelle saison
culturelle 2023-2024



Vie économique
Affiches Auvergnates



Le mot du Maire

Monistroliennes, Monistroliens,
après quelques jours ou semaines de vacances, l'heure de la rentrée sonne avec l'arrivée de septembre et la reprise du chemin de l'école ou du travail au quotidien, laissant derrière nous canicule et orages de grêle avec les dégâts conséquents sur les cultures et toitures.

La rentrée des classes reste un moment important à Monistrol sur Loire pour plus de 4500 élèves. Pour certains, c'est la première en maternelle, pour d'autres l'entrée au collège, au lycée, ou encore la première en internat ou le premier studio ou appartement. Je souhaite à tous une année scolaire riche en découvertes et en rencontres. La trêve estivale pour le milieu associatif est souvent une période où les bénévoles en place sollicitent de nouveaux responsables. Merci à tous ceux qui se sont engagés pour quelques heures ou parfois bien plus, pour que vive le tissu associatif monistrolien. Je tiens personnellement à les encourager dans cette démarche.

Au sein des services municipaux, quelques départs ou évolution de carrière permettent à d'autres une promotion pour continuer dans la collectivité à oeuvrer pour un service public au plus proche de vous. Bonne rentrée à toutes et à tous. Enfin, au moment où j'écris ces quelques mots, le voyage des aînés en Alsace se termine et tout le monde a pu regagner son quotidien.

Jean-Paul **LYONNET**

Bulletin municipal d'information.
Septembre 2023.

Directeur de la publication :
Jean-Paul LYONNET,
Maire de Monistrol sur Loire.

Conception :
service COMMUNICATION,
Mairie de Monistrol sur Loire.

Photographies :
Mairie de Monistrol sur Loire.

Impression :
imprimerie COURT,
Monistrol sur Loire.

Diffusion : **association
Coup de Pouce à l'Emploi,**
Sainte Sigolène.

Tirage : 4 600 exemplaires.
Papier certifié PEFC.



En matière de mobilité, ça bouge en Jeune Loire

Horaires des lignes de bus,
aide au permis,
aires de covoiturage...
Toutes les infos sur :
www.sedeplacerenjeuneloire.fr

Toujours plus nombreux à lever le pouce

Avec 160 arrêts couvrant les 44 communes de l'arrondissement d'Yssingaux, près de 600 inscrits et une application pour planifier ses trajets (plateforme Mov'ici), Mobi'Pouce a bien évolué depuis sa création en 2019. Envie de faire grandir la communauté ? La solution est ouverte à tous à partir de 16 ans (sous réserve d'autorisation parentale pour les mineurs).

Des tarifs plus attractifs pour les cars

Depuis le 1er septembre 2022, les cars Région sont passés au tarif unique de 3 euros le trajet quelle que soit sa destination (ou 2,30 euros si vous achetez un carnet 10 tickets). Il est temps de (re)découvrir les déplacements en car !

Une prime de 100 euros pour le covoiturage

Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance peuvent recevoir 100 euros avec un versement progressif via la plateforme de covoiturage (Mov'ici, Blablalines, Klaxit...) sur laquelle les trajets ont été réalisés.

Sous certaines conditions à découvrir sur le site www.service-public.fr

L'application de covoiturage Mov'ici propose un bonus allant jusqu'à 200 euros.

Plus d'infos : <https://movici.auvergnherhonealpes.fr/mobilite>

Des aides à l'achat de vélo

C'est le moment de se lancer ! Des aides de 400 euros à 3 000 euros (sous conditions de revenus) ont été mises en place jusqu'au 31 décembre 2023.

Plus d'informations sur le site www.primealaconversion.gouv.fr

Plus d'infos : Maud Damon Pays de la Jeune Loire au 04 71 66 29 05 ou par mail mobilite@pays-jeuneloire.fr

⋮ **Chantier de la rue
du général de Chabron**

La période estivale 2023
a été l'occasion
de procéder
à la restauration
de la voirie,
particulièrement
endommagée.



- Les objectifs -

Il s'agissait de reprendre la voirie et les trottoirs avec un nouveau traitement de surface. La sécurisation de cette rue était également un objectif fort, cet axe étant fréquemment emprunté par les scolaires.

Pour cela, des trottoirs plus larges ont été aménagés, y compris dans la rue Jean Vialatte, un plateau traversant pour le ralentissement des véhicules a été réalisé et une place pour les personnes à mobilité réduite a été créée à l'angle des deux rues.

Enfin, la voirie a bénéficié d'un enrobé neuf, les trottoirs alternant, quant à eux, entre enrobé et béton désactivé au droit des entrées pour mieux signaler ces dernières. Ces agencements devraient faciliter un meilleur usage partagé de la voie entre tous ses usagers.



⋮ **Quelques travaux en bref**
[des services techniques]

- Abris à vélos -

Pour cette rentrée scolaire, des abris à vélos ont été installés dans les deux écoles publiques.

Prochainement, deux autres abris à vélos vont être installés :

- un entre le gymnase du Mazel et le stade d'athlétisme,



- un autre entre le gymnase du centre-ville et la maison des associations.

Des arceaux d'accroche pour vélos vont être posés sous l'avant-toit du gymnase du Monteil, ce qui permettra un stationnement protégé de la pluie.

Il est encore compliqué de circuler à Monistrol sur Loire à vélo. Une étude est en cours pour travailler sur l'amélioration du partage des voies de circulation entre tous les types de mobilités.

- Le Pinet Les Revendus -



Le service voirie a complété les agencements réalisés cet été par l'aménagement des accotements.

Des écluses ont été mises en place aux Revendus afin de réduire la vitesse dans la ligne droite.



- Maçonnerie -

Le mur du parking des Remparts a fait l'objet d'un rafraîchissement avec le rejointement de ses pierres.



- Peinture -

La campagne de peinture routière touche à sa fin en ce mois de septembre.



- Stade honneur du Monteil -

Suite à la montée en R1 du club de l'USM Football, la mise en conformité du site, par rapport au niveau de jeu, a débuté avec :

- la mise en place de bancs de touche de 5 mètres,
- l'obstruction de toute la main courante,
- la sécurisation de la sortie des vestiaires pour accéder au terrain.





Comment ça marche ?



La police municipale

Le service de la police municipale compte 7 agents : 6 policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

Si le service s'est agrandi, ses missions n'ont cessé, elles aussi, de s'accroître ces dernières années. Parmi elles, le dépôt de main courante.

- Article 21 du Code de Procédure Pénale -

Les policiers municipaux ont également la qualité d'agent de police judiciaire adjoint et agissent sous l'autorité d'un officier de police judiciaire et du procureur de la République.

- La main courante -

On ne le sait pas forcément mais une main courante peut être déposée dans un bureau de police municipale. Toute personne, témoin ou victime de faits, peut en déposer une, y compris les mineurs.

Dans leurs locaux de l'avenue de la Gare, les agents de la police municipale disposent d'un bureau dédié à cette procédure, à l'écart du public, afin d'assurer la confidentialité de l'entrevue.

Les agents étant tous formés à cette procédure, le public peut venir à tout moment durant les heures d'ouverture du poste. Une prise de rendez-vous est, par ailleurs, possible via le site Internet de la Ville.

Important : la personne contre qui est déposée une main courante n'est pas avertie de cette démarche.

La différence entre une main courante et une plainte

Elles ont des buts différents.

Si l'on estime être victime d'une infraction pénale et que l'on souhaite que l'auteur soit poursuivi, il faut porter plainte.

Si l'on souhaite faire constater une situation, signaler ou dénoncer des faits dont on est témoin ou victime, sans qu'il y ait de poursuites pénales, il faut déposer une main courante qui permet de recueillir des informations et laisser une trace.

Les motifs

Ils peuvent être divers :

- départ de l'époux(se) ou partenaire de Pacs du domicile,
- non-présentation d'enfant,
- non-respect des horaires d'un droit de visite d'un parent à ses enfants,
- tapage nocturne,
- troubles de voisinage,
- incivilités,
- menaces...

En matière de violences conjugales, l'ouverture d'une enquête judiciaire est la règle. La main courante peut constituer un début de preuve et peut faire partie des pièces du dossier.

Le contenu

Les déclarations doivent être précises. Il est nécessaire d'indiquer les informations suivantes :

- l'état civil,
- la descriptif des faits,
- la date à laquelle ils ont eu lieu,
- l'identité de la personne impliquée, (si elle est connue).

Une main courante peut être déposée à tout moment, même longtemps après les faits. Son dépôt n'interrompt pas les délais de prescription.

Les services de police ou de gendarmerie conservent les mains courantes pendant 5 ans après leur dépôt.

- Quels sont les effets ? -

La main courante n'entraîne pas automatiquement une enquête judiciaire.

Les informations contenues dans la main courante peuvent faire l'objet d'une transmission au procureur de la République. Celui-ci, avisé des faits, peut engager des poursuites judiciaires s'il estime que les faits sont suffisamment précis et constituent une infraction pénale.

Attention : si les informations fournies dans la main courante ne sont pas fondées, la personne depositaire peut faire l'objet de poursuites pénales (diffamation, fausse déclaration).

**Les horaires d'ouverture du poste de police municipale :
du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-18h**



Communauté de communes

Marches du Velay Rochebaron



• Aide à l'achat d'un vélo électrique

Dans le cadre de la politique communautaire en faveur de l'environnement, la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron apporte une aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique depuis le 1er juin 2023.

Cette aide financière, d'un montant minimum de 100 euros s'inscrit en complémentarité de

l'étude qui a pour objectif de mailler le territoire en voies cyclables.

Cette subvention est fixée à :

- 200 euros pour les foyers dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 16 596 euros,
- 100 euros sans condition de ressource.

Elle est accordée dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée par la Communauté de communes dont le montant s'élève à 7 500 euros pour l'année 2023.

- Les conditions -

- Être majeur et habiter l'une des 14 communes de la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron,
- une seule aide accordée par bénéficiaire,
- pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf n'utilisant pas de batterie au plomb et répondant à la définition de l'article R.311-1 du Code de la route,
- la demande de subvention doit être effectuée dans un délai de 30 jours calendaires suivant la date d'achat indiquée sur la facture.



Pour retirer un dossier de demande d'aide ou tout renseignement :

Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron 04 71 61 74 34 - environnement1@marchesduvelayrochebaron.fr



- Le BAFA, c'est quoi ? -

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer des enfants et adolescents en accueil collectif de mineurs.

Une formation courte et pratique, en 3 étapes, accessible dès 16 ans : la formation générale (8 jours), le stage pratique (14 jours), la session d'approfondissement (6 jours) ou session de qualification (8 jours).

• Passe ton BAFA d'abord !

La Communauté de communes aide les jeunes âgés de 16 à 25 ans à financer leur BAFA.

Pour qui ?

- Avoir entre 16 et 25 ans au 1er jour de la formation,
- habiter sur le territoire de la Communauté de communes.

Combien ?

- L'aide est de 300 euros,
- prime versée au début de la formation générale,
- en cas de stage de spécialisation dans le domaine du handicap, la CCMVR s'engage à ce qu'il n'y ait plus de reste à charge pour le financement du BAFA.

Comment faire ?

- Remplir le dossier de candidature,
- s'inscrire sur une des 3 dates de commissions (le mercredi après les vacances d'été, le lundi après les vacances de décembre, le lundi après les vacances d'avril),
- en cas de réponse positive, signature d'une charte d'engagement avec la Communauté de communes avec engagement à exercer les fonctions d'animateur

pendant un minimum de 6 semaines au sein d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) communautaire.

- Les aides au BAFA -

84 euros du Conseil Départemental de la Haute-Loire :

42 euros pour la formation générale et
42 euros pour l'approfondissement.

450 euros de la CAF Haute-Loire : 300 euros pour la formation générale et 150 euros pour l'approfondissement (+ majoration).



Pour tout renseignement :
Communauté de communes
Marches du Velay Rochebaron
[ctg.enfance.jeunesse@
marchesduvelayrochebaron.fr](mailto:ctg.enfance.jeunesse@marchesduvelayrochebaron.fr)
www.marchesduvelayrochebaron.fr



Un automne culturel
pour toutes et tous !



- Côté saison culturelle -

Le début de la saison s'annonce musical ! Après avoir accueilli Didier Super et Kent et Alice dans le cadre du Festival du Chant des Sucrs, un coup de cœur de la commission de programmation sera à partager.

Ce sera le samedi 7 octobre avec « **La machine à remonter le rock** », à l'Espace Culturel, spectacle qui fait écho à la soirée de Rockin' Velay Tonight le samedi 14 octobre à la Capitelle.

A noter, cette année les spectacles en soirée débiteront à 20h.

- A la médiathèque -

Elle propose un programme d'animations variées :

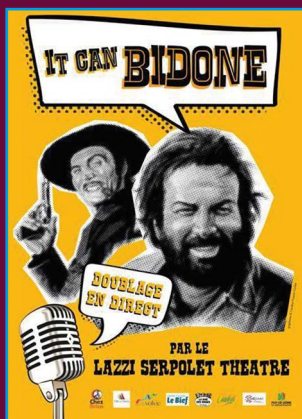
- des contes à frémir le mercredi 31 octobre pour Halloween,
- une journée rétro-gaming le samedi 18 novembre,
- des expositions.

A noter : la médiathèque sera fermée au public du 16 au 20 octobre pour inventaire.

- Au cinéma -

La fermeture annuelle a permis quelques travaux, un grand nettoyage des salles et l'installation d'un nouveau projecteur, aux couleurs plus vives et moins consommateur en électricité.

Les animations se poursuivent, telles que le « **ciné séniors** » et le « **ciné bricole** ».



- La « Faites des Arts » -

Rendez-vous incontournable de l'automne, la « Faites des arts » organisée par la MJC et l'ensemble du service culturel aura lieu du 21 au 28 octobre, sur le thème du cinéma avec, entre autres (programme en cours d'élaboration) :

- **quizz musical** avec le Zac Strol Band et **rétrospective** Cinémagie le samedi 21 octobre,
- **ciné-doublage** le 25 octobre,
- **concert** Marches en scènes avec Alee et Mourad Musset le 28 octobre...

Demandez le programme !



Brèves associatives

Atelier reliure

L'atelier « Reliure » des Amis de la médiathèque cherche des bénévoles pour compléter l'équipe qui consolide et répare les ouvrages.

La formation pour la réfection des ouvrages est assurée par les bénévoles. Aucune contrainte ou obligation de présence n'est exigée.

Renseignements : 06 84 00 75 20 / 07 66 21 84 42.

Club ciné

Le club ciné de l'association Cinémagie propose aux cinéphiles de partager une séance tous les mois, le ticket pour ces séances étant pris en charge par l'association.

Pour tous renseignements ou adhérer à l'association : 06 51 64 33 38 - associationcinemagie@gmail.com



Un spectacle à réserver pour le Téléthon

- Billetterie -

L'Épaille
Théâtre

Quinze jours en caisse
Téléthon

De et avec Jeanluc ÉPALLÉ et Joël DIMIER

Ven 8 décembre 2023 20 h

Réervations Office de tourisme
04 71 66 03 14

Salle La Capitelle Monistrol sur Loire

Marches - Velay
Rochebaron
GORGES DU LOIRE

Manistrol

La RC
Rochebaron
GORGES DU LOIRE

15 jours en caisse : spectacle gaga

Le titre à lui seul reflète l'essence du spectacle : redoutable efficacité du parler populaire, ce spectacle est un florilège de sketches autour de l'univers médical, puisé dans le répertoire de la compagnie.

Ici, l'écran vidéo vous propose des ponctuations du « Pétrus à la consulte » pour introduire des vagues de sketches et de chansons : « Allô Docteur », « L'Ampoule », « L'alcool et le sport », « Patafiolle »... Jean-Luc et Joël vous invitent à partager un moment de rire et d'émotion. Belettes, belets.

Elle sera ouverte à l'Office de Tourisme à partir du 9 octobre.

Tarifs : 15 euros en prévente et 17 euros le jour même.

Le programme complet du Téléthon 2023 paraîtra dans le bulletin du mois de novembre.

L'association
Coup de Pouce
à l'Emploi gère
notamment la distribution
du bulletin municipal
de la Ville
de Monistrol sur Loire

Coup de Pouce à l'Emploi

La future recyclerie de Bas en Basset recherche des bénévoles

L'association Coup de Pouce à l'Emploi recrute et accompagne depuis 25 ans sur le territoire de la Jeune Loire des personnes éprouvant des difficultés avec l'emploi.

Elle ouvrira, dans le cours du second semestre 2024, une recyclerie-ressourcerie sur la zone du Patural à Bas en Basset. Donner une seconde vie aux objets est l'une des réponses aux problèmes environnementaux et de surconsommation auxquels est confrontée la planète.

- Le principe -

Le principe d'une recyclerie-ressourcerie est le suivant : des propriétaires d'objets n'en ayant plus l'usage, plutôt que de les jeter ou les laisser traîner, les donnent à la recyclerie, par apport direct sur place ou par enlèvement à domicile. Ils peuvent aussi, lorsqu'ils vont à la déchèterie, les laisser dans les espaces de réemploi prévus à cet effet.

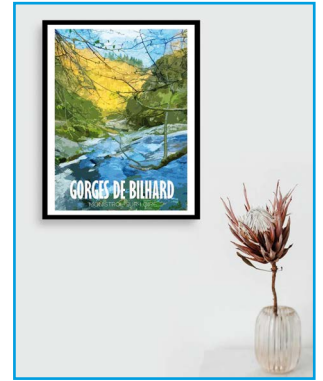
Ces objets sont ensuite nettoyés et éventuellement réparés par les salariés en insertion de la recyclerie, puis vendus dans sa boutique, attenante aux ateliers, à des prix assez bas.

De nombreuses recycleries-ressourceries en France bénéficient des compétences ou appétences de bénévoles, et l'association Coup de Pouce à l'Emploi souhaite également pouvoir y recourir dans les diverses activités qu'elle développera.

A cet effet, elle organise une première réunion d'explication et de sensibilisation le **jeudi 19 octobre à 18h30**, au siège de la communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron, à la Borie, Monistrol sur Loire.

Pour tout renseignement :
04 71 75 06 93
contact@coupdepouce43.org





Zoom sur une entreprise : Affiches Auvergnates

En mai 2021, Anaïs et Nicolas Badiou, frères et sœurs monistroliens, créent l'entreprise « Affiches Altiligériennes », devenue depuis « Affiches Auvergnates ».

Forts de leur succès, ils ont été rejoints dans leur aventure par leur maman Danielle depuis le début de cette année.

- Le projet -

Chez Affiches Auvergnates, ce sont des affiches de décoration rétros 100% made in Auvergne. Le travail débute par une prise infinie de photographies d'une ville ou d'un site « pépite » de la région. Après quoi, des heures de travail attendent l'équipe pour assembler ces différents clichés à l'aide de logiciels de graphistes afin de concevoir un visuel rétro et coloré. Après de minutieuses retouches, les maquettes sont confiées à l'imprimerie Court de Monistrol sur Loire, qui décline les affiches aux formats 30x40cm, 50x70cm et cartes postales. Les particuliers peuvent ensuite acheter les produits via la boutique en ligne. L'entreprise bénéficie également de plusieurs partenariats avec les collectivités et professionnels.

La genèse de l'aventure

En 2021, Nicolas aménage son appartement et sollicite sa grande sœur pour la décoration.

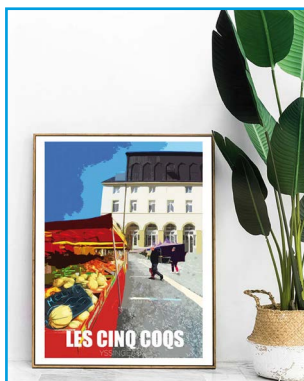
Fiers de leur territoire, l'idée d'affiches qui représentent la Haute-Loire est une évidence. Après des recherches sur Internet et surpris de ne rien trouver, ils s'interrogent...

Déterminée, Anaïs propose à son frère de lui en créer une. Nicolas valide, Anaïs en crée deux, puis trois... L'aventure débute. La même année, ils annoncent leur projet sur leur compte Instagram @affichsauvergnates. Le succès est au rendez-vous.

- Le choix des modèles -

Originaire de l'Est du département, l'équipe a commencé à créer des affiches aux alentours de la commune. Au fur à mesure, leur communauté a été elle-même demandeuse et leur suggère régulièrement des idées de nouveaux visuels.

- Le futur -



En 2021, Anaïs et Nicolas ambitionnaient de promouvoir leur département via des illustrations mettant en lumière les lieux emblématiques et cachés de la Haute-Loire.

Au vu de l'engouement - l'énorme soutien de leur communauté, leurs divers partenariats avec le Département, les mairies, gîtes, restaurants, journalistes... -, le projet qui leur tient à cœur a mûri.

Aujourd'hui, leur objectif est de représenter rapidement toute la région. Pour cela, ils font participer leur communauté pour obtenir des photographies supplémentaires : en effet, il est possible d'envoyer ses clichés sur le site web de l'entreprise pour créer une affiche.

Dans un second temps, ils réfléchissent à d'autres concepts, toujours dans l'idée de sublimer leur terroir et booster le tourisme local.

L'aventure familiale et locale s'annonce passionnante...

Cette rubrique est ouverte aux nouveaux commerçants disposant d'un pas de porte. Pour plus de renseignements, contacter le service communication au 04 71 75 61 33.

Chez les commerçants

- Au fil d'Elo -

La boutique propose des retouches de couture mais aussi des créations artisanales (bijoux, accessoires). Dès l'automne, des ateliers de loisirs créatifs y seront programmés.



1, rue de Chabron / 04 63 71 73 26.

- Changement de propriétaires -

Ric Fruits

Depuis le mois de juin, Sen a repris la boutique de fruits et légumes. L'activité y reste la même : primeur, épicerie fine.

Zone du Pêcher / 06 47 91 81 60.



Allianz

Jérémy Bastion a repris l'agence d'assurances depuis le 1er juin. L'équipe travaille pour les professionnels mais aussi les particuliers.

22, avenue de la Libération / 04 71 66 51 65.



Deux événements majeurs en novembre à Monistrol sur Loire

- Les Gastrôleries : 18 & 19 novembre -

La fête du vin et du mangement revient pour la 34ème édition au Château des Evêques.

A présent organisé mutuellement par les Amis du Château et Monistrol Animation, les Gastrôleries vont, une nouvelle fois, régaler le public avec les bons produits du terroir français et locaux, mais également grâce aux repas à déguster sur place.

L'humour décalé et festif, qui a cours à chaque édition, sera bien sûr de la partie dans un lieu emblématique de Monistrol !

Office de tourisme

14, faubourg Carnot 43120 Monistrol sur Loire
04 71 66 03 14 - www.gorgesdelaloire.fr

- Marché de potiers : 25 & 26 novembre -

Le marché de potiers revient pour une 9ème édition ! Cet événement Monistrolien est devenu le rendez-vous incontournable des amoureux de céramique et amateurs de belles choses. Une vingtaine de potiers venus de Haute-Loire et plus largement de Auvergne-Rhône-Alpes exposeront ses créations à la Capitelle.

En parallèle, des animations se succéderont durant tout le week-end : atelier pour les enfants, jeu-concours, démonstration de tournage...

Cette rencontre est un moment fort pour renouer avec un savoir-faire ancestral qui a su évoluer vers des créations contemporaines. Entrée libre. Horaires : le samedi 12h-19h ; le dimanche 10h-18h.



Verre façonné et décoré par Marie-Eve Ginhoux, atelier Papillon Céramique, Monistrol sur Loire



⋮ Liste d'opposition municipale « Monistrol pour tous »

A la différence des propos tenus par la majorité lors du dernier bulletin municipal, **le bilan au bout de 3 ans d'exercice nous paraît peu ambitieux** pour la seconde ville la plus peuplée du département. Certes **les infrastructures et les équipements de notre ville sont dans les normes voire légèrement au-dessus** : nos lycées, collèges, écoles, équipements sportifs (gymnases, piscine, stades, etc...), zones industrielles, artisanales et commerciales nous permettent de travailler, faire du sport, se former, acheter sur le secteur. En résumé, **de vivre normalement**.

Mais, **alors que la majorité souhaite s'investir dans le Programme pour les Petites Villes de Demain, la stratégie autour d'enjeux aussi cruciaux** que l'eau, les biodéchets, la résilience alimentaire en territoire rural (relocalisation agricole, accès équitable à l'alimentation), la valorisation et l'ancrage des initiatives des acteurs du territoire autour de la transition écologique **apparaît inexistante**.

Existe-t-il seulement une **démarche de revitalisation économique du territoire** ? On ne peut pas ne pas se rendre compte de la vacance commerciale dans le centre, du peu d'investissement mis à développer notre marché des petits producteurs, du manque de développement des commerçants de proximité et d'un centre-bourg qui meurt à petit feu, laissant place à l'insécurité.

Ce manque d'ambition se ressent au niveau culturel. Alors que nos voisins proposent des festivals dont le succès ne se dément pas (Festival du Rire, Festival des Sucrs, Fête du Roi de l'Oiseau et bien d'autres), notre ville ne propose pas de manifestation notoire.

Outre le manque de stratégie et d'ambition, nous restons outrés par la légèreté avec laquelle sont considérés les administrés : plaisanteries inappropriées en réponse à la colère de certains d'entre eux, célébration d'un mariage oubliée, aucune présence d'élus en soutien aux maires agressés en juillet, manque d'écoute et de considération de la contestation, etc.

Non, contrairement à ce qui est affirmé, **le bilan n'est pas au beau fixe à mi-mandat** et les Monistroliens attendent plus d'humilité et de plus grandes aspirations de la part de la majorité.

⋮ Liste de la majorité municipale « Monistrol avec vous »

C'est la rentrée ! Le mois de septembre est un mois particulier qui marque la rentrée !

Une rentrée scolaire d'abord qui marque le retour des 4500 scolaires monistroliens et plus particulièrement dans nos écoles où l'ensemble de nos équipes est mobilisé pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions. L'été a d'ailleurs été l'occasion de quelques travaux dans nos écoles.

La rentrée associative a été marquée par le forum des associations dont la fréquentation exceptionnelle de plus de 1200 personnes a été un vrai succès. Le tissu associatif monistrolien est dense et dynamique, et la majorité municipale apporte une attention particulière aux projets de toutes les associations monistroliennes en les accompagnant tant financièrement que techniquement. La vivacité de nos associations participe grandement à l'attractivité de notre commune et nous souhaitons les conforter et les soutenir dans leurs actions.

La rentrée marque aussi la fin de la période estivale qui a été dynamique dans notre commune avec la fête de la musique et les Zest'ivales qui ont largement trouvé leur public et ont offert aux Monistroliens et aux touristes des temps de convivialité. **Nos équipes ont profité de l'été pour des travaux d'aménagements** rue de Chabron qui redonneront à cette rue essentielle de notre centre-ville un aspect plus moderne et adapté aux usages.

Enfin, la rentrée est aussi politique et budgétaire. Notre majorité porte une attention particulière à la réalité du budget de notre commune. Nous suivons l'exécution de notre budget 2023, notre Plan Pluriannuel d'Investissement est réexaminé à la lumière des circonstances économiques actuelles afin de redéfinir si besoin nos perspectives pour la période 2024/2026. L'impact de l'inflation, la hausse du coût de l'énergie et les mesures salariales nationales de revalorisation des rémunérations des personnels de la fonction publique suscitent une inquiétude partagée par de nombreuses collectivités. Nous serons vigilants sur ces sujets dans le but de pouvoir maintenir une politique d'investissement soutenue.

Vous pouvez compter sur notre engagement ! La majorité municipale vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée !

Agenda

En octobre

Dimanche 1er

- **Brocante** avec Monistrol Animation et l'office de tourisme, 8h30-18h parking du supermarché des Moletons. Navette gratuites Mairie-Moletons AR 8h30-10h30 ; 10h30-12h30 ; 14h-16h.

Lundi 2

- **Don du sang** 9h-12h et 15h-19h à la Capitelle.

Vendredi 6

- **Théâtre forum** avec spectacle et goûter, 14h à l'Espace Culturel. Dans le cadre de la Semaine Bleue. Transport en minibus mis à disposition, sur inscription au CCAS au 04 71 75 61 30.

Samedi 7

- **Ronde monistrolienne VTT** avec le Cyclo club, 5 parcours (15, 25, 35, 45, 60 kms). Départs dès 7h de la Capitelle. Ravitaillements, douches, tombola, repas gratuit. Casque obligatoire.
- **Théâtre musical** avec « la machine à remonter le rock », 20h à l'Espace Culturel.

Jeudi 12

- **Pause des aidants**, 14h30 au Manago.
- **Université pour tous** « Jules Ferry : la République entre rupture et compromis », par Cyrille Jullien 18h30 au Château.
- **Théâtre forum** sur la parentalité et le handicap, échange d'expériences, avec le Dalhir, 19h au Château.

Samedi 14

- **The fabulous rock'n roll show** avec Rockin'Velay Tonight : 16h30 concert en centre-ville et défilé US cars, 19h30 : soirée dansante rockabilly avec 3 groupes. Disques, vêtements, buvette, restauration. Réservations à l'office de tourisme.

Dimanche 15

- **Concert** avec le chœur de femmes Artmilles et le quatuor Accorda, par les Amis du Château, 17h à la chapelle des Ursulines.

Jeudi 19

- **Théâtre forum** sur la parentalité et le handicap, échange d'expériences, avec le Dalhir, 19h au Château.

Dimanche 22

- **Loto** du don du sang, 14h à la Capitelle.
- **Sortie** avec Cinémagie à Lyon, visite de l'institut Lumière, accès au village du festival, séances, départ de la Capitelle. Renseignements et inscriptions : 06 51 64 33 38 - associationcinemagie@gmail.com

Du 21 au 28

- **Fête des arts** nombreuses animations. Programme à venir.

Mercredi 25

- **Matinée jeux** avec la ludothèque Ricochet, 9h30-11h30 à la maison des associations.
- **Ciné doublage** avec « It can bidone », 20h à la Capitelle.

Jeudi 26

- **Temps parents enfants** autour du jeu, massage bien-être des bébés, avec la PMI et la ludothèque, 9h30-11h30 à la médiathèque. Gratuit, sans inscription. Enfants de moins de 4 ans.

Samedi 28

- **Concert** avec Alee et Mourad Musset, 20h à l'Espace Culturel. Dans le cadre du festival Marches en Scène #7.

Mardi 31

- **Heure du conte** spéciale Halloween avec des contes de monstres, de peur et d'horreur pour le jeune public, 17h30 à la médiathèque. Dès 3 ans. Gratuit sur réservation.

En novembre

Jeudi 9

- **Université pour tous** « décarboner l'agriculture, un enjeu global, des actions locales » par Eric Langlet, 18h30 au Château.

Samedi 11

- **Commémoration** de l'armistice 1918 et des Morts pour la France, cérémonie à 11h au cimetière.
- **Kids athlé** avec l'ACSM, en journée au gymnase du Monteil.

Dimanche 12

- **Thé dansant** avec Les Pastourios et l'orchestre de Jérôme et Aurélie Arnaud, 14h à la Capitelle.
- **Concert** avec Lavach', trans-folk arménienne & cosmopolite, 17h à l'Espace Culturel. Dans le cadre du festival Les Oreilles en Pointes.

Jeudi 16

- **Temps parents enfants** autour du jeu, massage bien-être des bébés, avec la PMI et la ludothèque, 9h30-11h30 à la médiathèque. Gratuit, sans inscription. Enfants de moins de 4 ans.
- **Pause des aidants**, 14h30 au Manago.

Vendredi 17 et samedi 18

- **Bric à brac** du Secours Catholique, vaisselle, linge, puériculture, décorations de Noël, jouets, livres... Le vendredi 8h-11h30 et 13h30-17h30, le samedi 9h-11h, allée du Château.

Samedi 18

- **Journée rétro gaming** pour (re)découvrir le plaisir des jeux vidéos, à la médiathèque. Gratuit, sans réservation.
- **Théâtre** avec « pourquoi les lions sont-ils si tristes ? », 20h à l'Espace Culturel.

Samedi 18 et dimanche 19

- **Les Gastrôleries** fête du vin et du mangement, avec les Amis du Château et Monistrol Animation, 10h-19h au Château des Evêques.

Jeudi 23

- **Concert** de chanso-hybride « faire des figures », 18h à la médiathèque.
- **Université pour tous** « les pommes de terre, un atout majeur pendant la Grande Guerre » par Annie Gentes, 18h30 au Château.

Samedi 25 et dimanche 26

- **Marché des potiers** avec l'Office de Tourisme le samedi 12h-19h, le dimanche 10h-18h, à la Capitelle.

Lundi 27

- **Don du sang** 9h-12h et 15h-19h à la Capitelle.

Mercredi 29

- **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 16h-18h à la maison des associations.